

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jean-Claude CRIVELLI

Note historique sur la «*Laus perennis*»

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1990, tome 86, p. 9-11

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

# *Note historique sur la « Laus perennis »*

Jésus instruisait ses disciples sur la nécessité de prier constamment et de ne pas se décourager (cf Lc 18, 1). Assez rapidement, dans l'Eglise, des chrétiens ont voulu mettre en pratique cet enseignement. Dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, anachorètes et cénobites commencèrent à fuir le monde pour chercher Dieu dans la solitude des déserts syriens et égyptiens. C'est le début des premières règles monastiques avec leur distribution des temps de prière collectifs et individuels, diurnes et nocturnes.

## **Essais de *Laus perennis***

Au IV<sup>e</sup> siècle, en Syrie, apparaissent des monastères bilingues, constitués d'un groupe grec et d'un groupe syriaque. Tel le couvent du Zeugma (province de l'Euphrate) où l'on chante les psaumes en alternant versets syriaques et versets grecs. Pour mettre en pratique l'enseignement du Christ (cf. Lc 18, 1), certaines communautés deviennent *acémètes* (littéralement « qui ne dorment pas »). L'Abba Alexandre établit ainsi la « doxologie perpétuelle », selon les différents chœurs du monastère constitués en groupes linguistiques. Il y a non seulement des Grecs et des Syriens, mais encore des Latins et des Egyptiens. Les moines se répartissent en décanies, chacune étant placée sous la surveillance d'un *dizenier* ; de plus chaque groupe de cinq décanies se trouve sous la houlette d'un *pentakentarque*, ou cinquante-nier. Nous ne savons pas combien de fois par jour chacun des chœurs venait à l'église pour l'office. Alexandre institua un autre couvent de ce type à Constantinople. Au V<sup>e</sup> siècle, son successeur, Jean, transfère la communauté sur la rive asiatique du Bosphore.

Autre exemple, celui de l'ermite syrien, Julien Saba, et de ses disciples. « Il leur apprenait à offrir à Dieu une psalmodie continue dans leur cœur, et à sortir deux par deux dans le désert après l'aurore ; l'un, à genoux, offrait au Maître l'adoration convenable, tandis que l'autre, debout, chantait quinze psaumes de David ; après quoi, ils changeaient de rôle, le premier se levant

pour chanter, le second se prosternant à terre pour adorer. Et ils faisaient cela continuellement du matin jusqu'au soir. Avant le coucher du soleil, ils prenaient un peu de repos, puis revenaient vers la grotte pour offrir au Maître, ensemble, la psalmodie du soir. » (Théodoret, *Hist. relig.*, 2) Mais il n'est pas spécifié que les disciples se livrent quotidiennement à ce genre d'exercice. Car n'oublions pas l'autre obligation du moine, le travail manuel ; les Pères du désert y insistent dans leurs préceptes. Vivre comme un ange alors qu'on est sur la terre apparaît comme une dangereuse illusion.

Il faut prier sans cesse et ne pas se décourager. Dans les premiers siècles, le commandement du Seigneur fut souvent pris au pied de la lettre par certains ascètes. Le récit de leur vie est truffé de performances pittoresques. Il reviendra à saint Benoît de proposer un style de vie plus équilibré. Ses disciples, il les voudra constamment attentifs aux réalités de la foi, à la présence de Dieu. D'ailleurs Augustin ne disait-il pas : « *Aliud est sermo multus, aliud diuturnus affectus* » (*Epist.* 130)?

## **L'exemple d' Agaune**

Le cas de l'Abbaye de Saint-Maurice au VI<sup>e</sup> siècle reste le mieux connu. Le vénérable « *Gallia christiana* » (t. 12, *Instrumenta*, S. 422) nous rapporte l'« *Ordo officii* » assez particulier du monastère fondé par le roi Sigismond.

La communauté se compose de cinq groupes désignés par le mot « *normae* » : soit cinq décanies de dix religieux chacune. Ces cinq groupes forment une seule communauté pour assurer ensemble les heures de l'office tant nocturne que diurne. Les heures du jour sont : matines, prime, seconde, tierce, sexte, none et vêpres. Celles de la nuit se composent de « *nocturnes* ». Entre les heures canoniques, pour assurer la continuité de la prière, chacune des décanies, tour à tour, reste et prie jusqu'à ce que revienne le moment où toutes se trouveront de nouveau rassemblées pour l'heure suivante.

Il semblerait que chaque heure canonique se compose de douze psaumes et deux lectures. Mais en quoi consiste la prière entre les heures ? En psaumes tout simplement, la décanie de service poursuivant le psautier à partir de l'endroit où l'on s'est arrêté à l'office précédent. C'est qu'à cette époque on pratiquait le psautier sur le mode « *currens* » (de 1 à 150 sans discontinuité).

Il faut savoir que le monastère a été fondé pour le repos des âmes de la famille royale. Les religieux n'ont pas d'autre occupation que la prière, le service de la *laus perennis*. A Agaune, on ne travaille pas, le roi Sigismond ayant pourvu d'avance à la subsistance de la communauté. D'autres princes, soucieux de leur salut, imiteront l'exemple de Saint-Maurice. Les abbayes Saint-Martin de Tours, Saint-Denis de Paris, Saint-Germain-des Prés souhaiteront vivre à l'instar d'Agaune. La chronique de Saint-Bénigne (Dijon) stipule : le roi Gontrand institua le monastère « ut ad similitudinem monasterii sanctorum Agaunensium die noctuque divinum in hac Ecclesia persolveretur officium ». Il fallait que le statut économique des familles régnantes soit à la hauteur de leur piété !

Au VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, certains monastères fondés par saint Colomban, Luxeuil par exemple, adoptèrent la *laus perennis*. Mais alors le motif déterminant n'était plus la volonté d'un prince : les moines voulaient eux-mêmes prier pour le pardon de leurs péchés. Des communautés féminines appartenant à un « monastère double » pratiquèrent également la louange perpétuelle — les frères assurant la subsistance par leur travail. Au VIII<sup>e</sup> siècle on connaît encore le cas de Saint-Riquier (nord de la France), mais là on s'en tenait à la louange du jour uniquement.

La *laus perennis* semble avoir été le fait de quelques monastères, et pour un temps seulement. Comme elle requérait des conditions économiques particulières, elle était une manière de luxe pour Dieu.

Jean-Claude Crivelli

## Références

G. Gindele : *Die gallikanischen « Laus perennis » — Klöster und ihr « Ordo officii »*, Revue bénédictine LXIX (1959), pp. 32-48.

O. Hendriks : *Les premiers monastères internationaux syriens*, L'Orient syrien III (1958), pp. 165-184.

J. Leclercq : *Une parenthèse dans l'histoire de la prière continue : la « laus perennis » du haut Moyen Age*, La Maison-Dieu 64 (1960), pp. 90-101.

Ph. Rouillard : *Temps et rythmes de la prière dans le monachisme ancien*, La Maison-Dieu 64 (1960), pp. 32-51.